Conseil des relations interculturelles

RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2007-2008

LES PUBLICATIONS DU QUÉBEC

Québec

Rapport annuel de gestion

2007-2008

Conseil des relations interculturelles

Québec

Le contenu de cette publication a été réalisé par
le Conseil des relations interculturelles.

Rédaction
Martine Jore
Ralph Rouzier

Collaboration
Frédérick Nolet

Édition produite par
Les Publications du Québec
1000, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 3V9

Dépôt légal – 2008
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ISBN : 978-2-550-53658-1
ISSN : 1485-8983

© Gouvernement du Québec

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction par quelque procédé que ce soit et la traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec.

Dans ce document, le générique masculin est utilisé de façon épicène.

Monsieur le Président
de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous transmettre le rapport annuel de gestion 2007-2008 du Conseil des relations interculturelles, produit selon les normes de la Loi sur l'administration publique. Fidèle à l'esprit de cette loi adoptée par l'Assemblée nationale en mai 2000, le présent rapport est axé sur l'atteinte des objectifs visés par la planification stratégique 2006-2009, dans une perspective de gestion par résultats.

Résolument engagé dans le développement et la promotion d'un Québec pluraliste et diversifié, le Conseil a poursuivi ses efforts en vue de favoriser la prise en compte de la diversité ethnoculturelle dans tous les secteurs de la société.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

La ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles,

Yolande James

Montréal, juillet 2008

Madame Yolande James
Ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles
Hôtel du Parlement
Québec

Madame la Ministre,

J'ai le plaisir de vous transmettre, conformément à la Loi sur l'administration publique, le rapport annuel de gestion du Conseil des relations interculturelles pour l'exercice s'étant terminé au 31 mars 2008.

Comme à chaque exercice de planification des niveaux d'immigration, le Conseil a présenté un mémoire en commission parlementaire, le 19 septembre 2007, en réponse au document de consultation de votre ministère. Dans ce document, le Conseil réaffirme sa position voulant que le niveau d'immigration soit déterminé en fonction de la capacité du Québec à bien gérer les rapports sociaux qui résultent de la diversité ethnoculturelle croissante.

L'année 2007-2008 a été particulièrement marquée par la sortie de l'avis intitulé ***La prise en compte et la gestion de la diversité ethnoculturelle***, qui faisait suite à des travaux de recherche ayant duré plus de trois ans. Dans cet avis, le Conseil recommande au gouvernement de créer un chantier sur la gestion intégrée de la diversité de la main-d'œuvre dans le but d'encourager l'innovation sociale et économique. Le Conseil a notamment présenté le résumé de l'avis lors des audiences nationales de la commission Bouchard-Taylor.

Par ailleurs, le Conseil s'est encore une fois illustré par sa présence auprès des communautés et des partenaires de différents secteurs en vue de les sensibiliser à la prise en compte et à la gestion de la diversité ethnoculturelle. Il a aussi poursuivi ses efforts en faveur de la modernisation, conformément aux objectifs énoncés dans le Plan de modernisation 2004-2007 du gouvernement.

Je vous saurais gré de bien vouloir communiquer ce rapport à l'Assemblée nationale, comme le requièrent les dispositions de la Loi sur l'administration publique.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'assurance de la collaboration des membres et du personnel du Conseil ainsi que l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente,

Patricia Rimok
Montréal, juillet 2008

DÉCLARATION DE LA PRÉSIDENTE

Les renseignements contenus dans le présent rapport annuel de gestion relèvent de ma responsabilité. Celle-ci porte sur la fiabilité des données contenues dans le rapport et des contrôles afférents.

Les résultats et les données du rapport annuel de gestion 2007-2008 du Conseil des relations interculturelles :

- décrivent fidèlement la mission, les mandats, les valeurs et les orientations stratégiques du Conseil;
- présentent les objectifs, les indicateurs, les cibles à atteindre et les résultats;
- sont exacts et fiables.

Je déclare que les données contenues dans ce rapport annuel de gestion ainsi que leurs contrôles afférents sont fiables et que ces données correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2008.

Patricia Rimok
Présidente

Montréal, juillet 2008

Table des matières

I. Présentation du Conseil des relations interculturelles

1. Mission et mandats 1
2. Structure organisationnelle 1
3. Produits et services 2
4. Accès à l'information et protection des renseignements personnels 2
5. Déclaration de services aux citoyens 2
6. Politique linguistique 3
7. Code d'éthique et de déontologie 3
8. Accès à l'égalité en emploi et rajeunissement de la fonction publique 3
9. Politique gouvernementale L'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées 3

II. Faits saillants 5

III. Contexte, enjeux et perspectives en 2007-2008 9

IV. Résultats au regard de la planification stratégique pour 2006-2009 . 11

V. Utilisation des ressources 29

Annexe 1. Organigramme du Conseil des relations interculturelles au 31 mars 2008 31

Annexe 2. Liste des membres du Conseil au 31 mars 2008 33

Annexe 3. Liste des publications 35

I. Présentation du Conseil des relations interculturelles

L'adresse du siège social du Conseil des relations interculturelles est la suivante : 500, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 10.04, Montréal (Québec) H2Z 1W7.

1. Mission et mandats

Le Conseil des relations interculturelles a été créé par une loi de l'Assemblée nationale adoptée le 20 décembre 1984 et modifiée à quelques reprises. Cet organisme permanent de consultation et de recherche a pour fonction principale de conseiller la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles dans la planification, la coordination et la mise en œuvre des politiques gouvernementales relatives aux relations interculturelles et à l'intégration des immigrants, notamment pour favoriser le rapprochement interculturel et l'ouverture au pluralisme.

Le Conseil se veut un lieu d'échange d'idées et d'information entre les principaux secteurs de la société. Il travaille afin que le pluralisme et la diversité ethnoculturelle soient suffisamment pris en compte pour assurer le respect des droits et libertés de la personne, susciter la solidarité sociale et rendre réelle l'égalité entre les individus. Pour ce faire, il sollicite des opinions, reçoit et entend les requêtes et les suggestions d'individus et de groupes et consulte régulièrement les organismes et les intervenants socioéconomiques intéressés par ces questions.

Sous forme d'avis, le Conseil saisit la ministre de toute question relative aux relations interculturelles et à l'intégration des immigrants, qui requiert l'attention ou l'action du gouvernement. Le Conseil lui soumet aussi ses recommandations.

2. Structure organisationnelle

Ayant un effectif autorisé de neuf ETC (équivalents temps complet), le Conseil des relations interculturelles a compté sur un effectif de sept personnes pour remplir sa mission en 2007-2008. L'organigramme du Conseil est présenté à l'annexe 1.

Composition du Conseil

Le Conseil se compose de quinze membres nommés par le gouvernement, dont une présidente. Les membres sont choisis pour leurs compétences et leur intérêt à l'égard des relations interculturelles et de façon à refléter la composition de la société québécoise.

Le sous-ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles ainsi que le secrétaire du Conseil – dont le poste est vacant au 31 mars 2008 – participent aux séances sans avoir droit de vote.

À l'exception de la personne chargée de la présidence, nommée pour cinq ans, les membres du Conseil ont un mandat d'au plus trois ans, qui ne peut être renouvelé qu'une fois. Le 12 décembre 2007, le Conseil des ministres a nommé cinq nouveaux membres pour une période de deux ans. La liste des membres du Conseil est présentée à l'annexe 2.

3. Produits et services

- Le Conseil soumet des recommandations à la ministre, sous forme d'avis qu'il rend publics.
- Il présente des mémoires portant sur des questions liées à son mandat, lors de commissions parlementaires.
- Il effectue des études et des recherches sur les questions relatives aux relations interculturelles et à l'intégration des personnes immigrantes.
- Il collabore avec différents organismes à des activités visant le rapprochement interculturel et l'intégration des personnes.
- Il participe à plusieurs colloques, séminaires ou activités de concertation traitant des questions relatives à son mandat.
- Il intervient aussi dans les médias sur des questions d'actualité et joint le grand public par la diffusion, sur son site Internet (www.conseilinterculturel.gouv.qc.ca), de nombreux renseignements relatifs aux relations interculturelles et à l'intégration des personnes immigrantes.
- Il organise, auprès des organismes et intervenants socioéconomiques, des consultations et des activités portant sur des questions relatives aux relations interculturelles, à l'intégration des personnes immigrantes et à la prise en compte de la diversité ethnoculturelle.

4. Accès à l'information et protection des renseignements personnels

Le Conseil doit, à titre d'organisme public, prendre toutes les dispositions nécessaires pour se conformer aux exigences de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Durant l'exercice financier 2007-2008, le Conseil a répondu à une demande d'accès à l'information en vertu de cette loi.

5. Déclaration de services aux citoyens

En vertu de l'article 6 de la Loi sur l'administration publique (L.R.Q., c. A-6.01), le Conseil n'est pas tenu de se doter d'une déclaration de services aux citoyens, dans la mesure où il ne fournit pas de services directs à la population ou aux entreprises.

6. *Politique linguistique*

Le Conseil se conforme à la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration. Il s'assure de la qualité de la langue en soumettant à une révision linguistique ses documents de recherche et les textes qui servent à ses activités de relations publiques. Les logiciels utilisés par le personnel sont en français; de plus, le site Internet et la documentation produite par le Conseil respectent la politique linguistique du gouvernement.

7. *Code d'éthique et de déontologie*

Le Conseil a adopté, lors d'une réunion du conseil d'administration le 4 juillet 2000, un code d'éthique et de déontologie applicable aux administrateurs publics. Ce code a été distribué aux membres nommés du Conseil et rappelé à leur attention. Conformément au ***Plan d'action pour consolider l'infrastructure de l'éthique au sein de l'administration gouvernementale***, le Conseil a aussi nommé une répondante en éthique pour l'organisation.

8. *Accès à l'égalité en emploi et rajeunissement de la fonction publique*

Dans le cadre du Programme d'accès à l'égalité en emploi, le Conseil a embauché, à titre d'agents de recherche occasionnels, deux personnes issues des communautés culturelles et âgées de moins de 35 ans.

9. *Politique gouvernementale L'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées*

Le Conseil assure le gouvernement du Québec qu'il veille à appliquer la politique gouvernementale en matière d'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées.

Publications en 2007-2008

- Un document de réflexion intitulé ***De l'immigration à la diversité : le cheminement du Québec***, présenté à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles (août 2007).
- Un mémoire intitulé ***Planification des niveaux d'immigration et d'intégration 2008-2010***, présenté à la Commission de la culture (le 31 août 2007).
- Un ***Avis sur la prise en compte et la gestion de la diversité ethnoculturelle***, déposé à la ministre en décembre 2007 et publié le 12 décembre 2008.
- La version abrégée de l'***Avis sur la prise en compte et la gestion de la diversité ethnoculturelle***, présentée lors des audiences publiques de la commission Bouchard-Taylor (le 14 décembre 2008).
- La version anglaise du même avis, intitulée ***Recognizing and managing ethnocultural diversity*** (décembre 2007).
- Un document intitulé ***Réflexion sur les pratiques liées à la démocratie et à la gouvernance au sein des commissions scolaires***, présenté à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Mme Michelle Courchesne, dans le cadre de la consultation sur les commissions scolaires (janvier 2008).
- ***Réflexion sur l'origine de l'interculturalisme***, demandée par la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles (février 2008).
- Une recherche action intitulée ***Bilans de compétence destinés à des femmes nouvellement arrivées au Québec*** (mars 2008). Publication à venir.

Partenariats et collaborations

Le Conseil s'est notamment associé aux activités ou aux regroupements suivants

- Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale;
- Association d'études canadiennes;
- CAMO Personnes immigrantes;
- Coalition des femmes interculturelles de Montréal;
- Centre d'encadrement pour jeunes filles immigrantes;
- Centre de recherche-action sur les relations raciales;
- Centre de santé et de services sociaux de la Montagne;
- Chambre de commerce du Montréal métropolitain;

- Chambre de commerce et d'industrie du sud-ouest de Montréal;
- Chantier de l'économie sociale;
- Comité directeur de la revue ***Développement social***;
- Comité ethnoculturel sur la diversité en milieu carcéral du Service correctionnel du Canada;
- Comité interministériel du développement durable;
- Comité thématique de la Semaine québécoise des familles;
- Comité de reconnaissance du caractère éducatif de la programmation – Télé-Québec;
- Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles;
- Conférence régionale des élus de Montréal;
- Congrès juif canadien;
- Congrès musulman du Canada;
- Conseil de la magistrature;
- Conseil des arts de Montréal;
- Conseil des relations internationales de Montréal (à titre de membre);
- Conseil des partenaires du centre d'excellence universitaire Immigration et métropoles;
- Coopérative de solidarité GRH +;
- Diversité artistique Montréal;
- Festival Séfarad de Montréal;
- Fondation canadienne des relations raciales;
- Forum des dirigeantes et des dirigeants d'organismes gouvernementaux;
- Forum des politiques publiques;
- Gala Noir et Blanc au-delà du racisme;
- G Force;
- Groupe de travail sur le profilage racial;
- Groupe de discussion McCord sur la place de la diversité ethnoculturelle dans les musées;
- Images interculturelles;
- Institut du Nouveau Monde;
- Institut de recherche en politiques publiques;
- Immigration et métropoles, volet économique;
- Les amis de référence pour une éducation interculturelle;

- Metropolis, congrès à Melbourne;
- Média Mosaïque Montréal;
- Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles;
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;
- MRC Vaudreuil-Soulanges;
- Prix québécois de la citoyenneté (à titre de membre du jury);
- Projet ALLIES;
- Projet EDIT;
- Semaine d'actions contre le racisme;
- Semaine québécoise des rencontres interculturelles;
- Vision Diversité.

Liaison et présence dans le milieu

Le Conseil a participé à une centaine de conférences, d'activités et de colloques organisés par ses partenaires ainsi que par divers organismes.

Le Conseil a conduit ses travaux en 2007-2008 en prenant en compte notamment les facteurs contextuels suivants :

- Sur le plan sociétal : les changements démographiques et leurs répercussions sur la main-d'œuvre; les phénomènes de racisme et de discrimination et leurs conséquences.
- Au niveau gouvernemental : les orientations gouvernementales contenues dans le Plan de modernisation 2004-2007 du gouvernement.
- Au niveau sectoriel : le Plan stratégique 2005-2008 du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et son Plan d'action 2004-2007 en matière d'immigration, d'intégration et de relations interculturelles, les attentes de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, les consultations publiques ayant été lancées, les plans stratégiques et les réformes des autres ministères.
- Au Conseil : les attentes des membres du Conseil, les capacités organisationnelles du Conseil, son cadre budgétaire en vigueur ainsi que sa planification stratégique pour les années 2006-2009.

Il a particulièrement traduit ses interventions au regard des enjeux suivants signifiés dans son plan stratégique :

- la prise en compte de la diversité ethnoculturelle au Québec
  - en favorisant la prise en compte de la diversité ethnoculturelle et l'ouverture à celle-ci au sein de l'administration publique;
- la valorisation de la diversité ethnoculturelle dans le développement du Québec
  - en contribuant aux efforts de divers acteurs de la société afin de favoriser l'ouverture à la diversité, le rapprochement, le dialogue et les relations interculturelles harmonieuses, en développant des partenariats;
  - en contribuant à l'inclusion sociale et économique des minorités ethnoculturelles;
- la modernisation de l'État
  - en participant à sa modernisation par l'amélioration des façons de faire.

Prévu au plan stratégique
Enjeu 1
Prise en compte de la diversité ethnoculturelle au Québec

Orientation 1 Favoriser la prise en compte de la diversité ethnoculturelle et l'ouverture à celle-ci au sein de l'administration publique.

Axe d'intervention Gestion de la diversité ethnoculturelle.

Objectif 1.1 **Proposer des principes de gestion de la diversité ethnoculturelle.**

Indicateurs

- Intérêt des clientèles : nombre de demandes et de téléchargements des documents.
- Impact auprès des clientèles : prise en compte des éléments visés dans les documents.
- Nombre de participants au lancement de l'avis proposant le canevas général.
- Type d'alliances établies.

Résultats

- ***Publication de l'Avis sur la prise en compte et la gestion de la diversité ethnoculturelle, résumés français et anglais.***
- ***Lancement de l'avis le 12 décembre 2007 et présentations lors de colloques et de conférences.***
- ***Article scientifique en anglais sur les Politiques d'intégration au Québec : une structure à élargir ?***
- ***Publication dans les Actes du colloque de la Chaire de recherche du Canada sur l'éducation : Quand les débats dérapent : quels rôles pour les pouvoirs publics ?***

Commentaires **1 - Publication de l'Avis *sur la prise en compte et la gestion de la diversité ethnoculturelle***

L'avis fait suite aux mandats complémentaires de deux ministres de l'Immigration et des Communautés culturelles, toutes deux préoccupées par la diversité ethnoculturelle croissante. Dans le contexte du premier mandat, le Conseil devait proposer « des pistes d'intervention prioritaires qui associeraient le gouvernement, les milieux d'affaires, la société civile, les nouveaux arrivants ainsi que les membres des communautés culturelles ». Par la suite, il a été circonscrit afin que le Conseil élabore, sous la forme d'un avis, un canevas général qui établit « les principes de la diversité ethnoculturelle y incluant la gestion de la diversité ».

Cette diversité plus grande s'explique par le fait que les immigrants proviennent de pays de plus en plus diversifiés, du moins lorsqu'on les compare à ceux d'une quarantaine ou même d'une vingtaine d'années. En raison de cette diversification, on constate que les mesures qui visaient l'intégration sociale, économique et culturelle d'immigrants semblent moins efficaces. En effet, depuis une vingtaine d'années, tant en matière d'accès au marché du travail que de revenus, leur situation s'est même détériorée si on la compare à celle des immigrants qui ont été admis au Canada avant le début des années 1980.

Pour le Conseil, il est nécessaire de réunir les « forces vives » du Québec autour des enjeux contribuant à faire croître la richesse collective, soit les acteurs de la société civile, de l'État et du marché. D'une part, l'ensemble de la population doit pouvoir bénéficier de cette richesse. D'autre part, l'ensemble de la population active doit y participer avec son plein potentiel. En même temps, l'objectif est d'assurer l'intégration socioéconomique de groupes à risque d'exclusion, dont font notamment partie certains nouveaux arrivants.

C'est pourquoi, dans son avis, le Conseil demande au premier ministre du Québec de convier des acteurs clés de l'État, de la société civile et du marché à un mini-sommet sur la gestion intégrée de la diversité de la main-d'œuvre, dans son sens large. Il s'agit d'amener les acteurs à considérer les ressources humaines comme un levier stratégique d'une nouvelle réalité, dont la diversité fait partie intégrante : notamment, un plus grand nombre d'immigrants, un plus grand nombre de personnes en perte de mobilité et un plus grand taux d'occupation des femmes sur le marché du travail expriment cette diversité.

Le Conseil souhaite que cet avis puisse contribuer au « mieux vivre ensemble ». À cet effet, une version abrégée de ce document a été publiée, ainsi qu'une version anglaise.

Indicateurs

Au 31 mars 2008, 400 exemplaires ont été distribués et 259 personnes ont téléchargé le document à partir du site Internet du Conseil.

Au début de 2008, le Conseil a été heureux de constater les effets qu'a eus son avis au niveau gouvernemental :

- le mandat de la consultation Dubourg-Marsan chargée de rencontrer les principaux acteurs communautaires, économiques, gouvernementaux et sociaux de la région métropolitaine de Montréal dans le but de trouver des pistes d'action en faveur d'une plus grande insertion en emploi des personnes issues de l'immigration;
- la création du chantier Défi Montréal qui convie les acteurs socioéconomiques de l'île à se mobiliser pour favoriser l'intégration économique de la population immigrante;
- l'annonce du premier ministre relative au Pacte pour l'emploi regroupant des partenaires patronaux et syndicaux, de même que plusieurs intervenants socioéconomiques.

2 - Lancement de l'avis le 12 décembre 2007 et présentations lors de colloques et de conférences

Le 12 décembre 2007, le Conseil a lancé son avis. Une cinquantaine de personnes de milieux divers ont répondu à l'invitation : instituts ou centres de recherche universitaires ou non (p. ex. l'IRPP), chercheurs ou collaborateurs, Ville de Montréal, organismes gouvernementaux, le MICC, Patrimoine canadien (gouvernement fédéral), organismes communautaires ou à but non lucratif, représentantes du consulat des États-Unis et d'entreprises privées, notamment Quebecor Media, etc.

Devant cet auditoire d'experts très attentifs, la présidente a fait une présentation des faits saillants de l'avis.

Des commentaires positifs ont été formulés par plusieurs participants, notamment des représentants de la CDPDJ, du CRIEC (Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté), du CRARR (Centre de recherche-action sur les relations raciales), de Patrimoine canadien ou du consulat des États-Unis.

Indicateurs

À la suite du lancement, des invitations ont été adressées à la présidente pour présenter l'avis. Mentionnons entre autres :

- une rencontre avec la Ville de Montréal, le 10 janvier 2008;
- une conférence à Washington, ***Managing the Challenges of Immigration and Multiculturalism***, organisée par System Planning Corporation à Arlington (Virginie), le 11 janvier 2008;
- lors de la réunion du Conseil des partenaires Centre Metropolis du Québec - Immigration et métropoles, le 22 février 2008;
- au séminaire sur la reconnaissance des acquis à l'étranger : ***Le système ontarien et le rôle du commissaire à l'équité***, organisé par le Centre de recherche-action sur les relations raciales, le 5 mars 2008;
- lors de la Journée de réflexion sur l'état du dialogue interculturel du Québec organisé par l'Association d'études canadiennes, le 17 mars 2008.

La présidente a aussi accordé des entrevues aux médias. En voici quelques-unes : Marie-Josée Bouchard, de RDI, Anouk Desgroseillers et Franco Nuovo, de Radio-Canada, Ariane Lacoursière, de La Presse, Irwin Block, de The Gazette, émission Sans compromis à la radio XM satellite Canada, Rima Elkouri, de La Presse.

3 - Article scientifique en anglais sur les Politiques d'intégration au Québec : une structure à élargir

Faisant suite à la 8e conférence nationale de Metropolis à Vancouver, en mars 2006, le Conseil a été sollicité pour rédiger un article scientifique sur les politiques d'intégration au Québec. Cet article, intitulé « Integration Policies in Quebec : A Need to expand the structures », paraîtra au School Policy of Studies, Queen's University, durant l'été 2008. L'article examine les politiques d'intégration du point de vue du système d'éducation, des municipalités et des régions, puis des gouvernements fédéral et provincial.

Indicateurs

À venir

4 - Publication dans les Actes du colloque de la Chaire de recherche du Canada sur l'éducation: *Quand les débats dérapent: quels rôles pour les pouvoirs publics?*

À la suite de la participation de la présidente à ce colloque, le Conseil a été invité à rédiger un article devant paraître dans un livre sur l'accommodement raisonnable et la diversité religieuse à l'école publique. L'article, qui sera publié durant l'été 2008 chez Fides, s'inspire notamment d'un document de réflexion du Conseil des relations interculturelles, destiné à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles. Le Conseil propose quelques principes qui pourraient contribuer à structurer un énoncé sur le « comment vivre ensemble ».

Indicateurs

À venir

Prévu au plan stratégique
Enjeu 1
Prise en compte de la diversité ethnoculturelle au Québec

Orientation 1 Favoriser la prise en compte de la diversité ethnoculturelle et l'ouverture à celle-ci au sein de l'administration publique.

Axe d'intervention Gestion de la diversité ethnoculturelle.

Objectif 1.2 **Proposer des recommandations en vue de bonifier certaines initiatives de l'administration publique touchant la diversité ethnoculturelle.**

Indicateurs

- Intérêt des clientèles: nombre de demandes et de téléchargements des documents.
- Impact auprès des clientèles: prise en compte des recommandations.

Résultats

- ***Projet pilote sur le portrait de la diversité ethnoculturelle sur le territoire du CSSS de la Montagne.***
- ***Réflexion sur les pratiques liées à la démocratie et à la gouvernance au sein des commissions scolaires.***
- ***Groupe de travail sur le profilage racial.***

Commentaires **1 - Projet pilote sur le portrait de la diversité ethnoculturelle sur le territoire du CSSS de la Montagne**

À la suite de la réforme en matière de santé et de services sociaux mise en place en 2004 par le gouvernement du Québec, le Conseil a collaboré avec un chercheur à la réalisation d'un rapport sur le portrait statistique de la population du territoire du CSSS de la Montagne afin de relever des pratiques exemplaires ou des problèmes en matière d'utilisation des services de santé et sociaux par des catégories particulières de la population, soit les immigrants, les minorités

visibles et les personnes nées au Canada ayant au moins un parent immigrant. L'objectif de cette démarche était de contribuer à l'amélioration des services afin de rejoindre la population cible.

Notons que le CSSS de la Montagne est composé des CLSC Côte-des-Neiges, Parc-Extension et Métro.

Un rapport interne intitulé ***La diversité ethnoculturelle et les impacts sur la santé*** a été produit en juin 2007. Ce document présente le portrait statistique, démographique et socioculturel de façon à brosser un tableau de la diversité de la population dans le territoire. Ce portrait est complété par des entrevues réalisées auprès des intervenants d'organismes communautaires, de professionnels de la santé et d'utilisateurs des services du CSSS. Les constats obtenus permettent d'esquisser des pistes de solution en guise de recommandations.

Indicateurs

Quelques recommandations viennent appuyer le document, notamment en ce qui a trait aux moyens nécessaires pour joindre les groupes vulnérables et mieux les identifier, de même que pour mieux orienter les recherches en la matière. Le rapport a été remis au CSSS de la Montagne.

2 - Réflexion sur les pratiques liées à la démocratie et à la gouvernance au sein des commissions scolaires

Faisant suite au débat sur le taux de participation aux élections scolaires, le Conseil a été invité à participer à la réflexion sur les pratiques liées à la démocratie et à la gouvernance au sein des commissions scolaires à l'occasion d'une rencontre avec la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), Mme Michelle Courchesne, et à produire un document dans le cadre du Forum, les 21 et 22 février 2008.

Le Conseil a donc produit un texte de réflexion qui a fait l'objet d'une présentation lors de la rencontre avec la ministre, en janvier 2008. Les échanges portaient sur les quatre thèmes suivants : les rôles éducatif, social, culturel et économique de la commission scolaire, la démocratie scolaire et la valorisation de la participation aux élections, la transparence et la rigueur de la gestion dans les commissions scolaires et le financement et la fiscalité des commissions scolaires. Dans son document, le Conseil recommandait, entre autres, de faire un recensement de la diversité ethnoculturelle, d'identifier les bonnes pratiques en lien avec la prise en compte de la diversité ethnoculturelle et le taux de réussite scolaire, et d'évaluer les relations entre les commissions scolaires et les organisations qui interagissent avec elles.

Indicateurs

Les recommandations du Conseil ont été prises en compte dans le document de consultation du MELS.

Le document de réflexion a été envoyé par courriel aux organisations sollicitées par le MELS.

Le document de réflexion déposé à la ministre a été publié sur le site extranet du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et sur le site du Conseil.

3 - Groupe de travail sur le profilage racial

Le Conseil fait toujours partie du Groupe de travail sur le profilage racial. À la suite de la journée de consultation sur le rôle des organismes communautaires auprès des victimes, organisée par le Centre de recherche-action sur les relations raciales (CRARR) en février 2007, le Conseil a contribué au rapport et à l'élaboration des recommandations présentées par le CRARR. Les travaux doivent être intégrés dans la politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination dont la sortie est prévue en juin 2008.

Indicateurs

À suivre lors de la mise en œuvre de la politique de lutte contre le racisme et la discrimination.

Prévu au plan stratégique
Enjeu 1
Prise en compte de la diversité ethnoculturelle au Québec

Orientation 1 Favoriser la prise en compte de la diversité ethnoculturelle et l'ouverture à celle-ci au sein de l'administration publique.

Axe d'intervention Gestion de la diversité ethnoculturelle.

Objectif 1.3 **Développer et consolider les relations avec divers partenaires afin de mieux répondre aux besoins de la clientèle ethnoculturelle.**

Indicateurs

- Nombre d'activités conjointes.
- Nombre de participants aux conférences données.
- Instauration de nouvelles mesures à la suite de ces collaborations.
- Effet produit par les activités de partenariat.

Résultats

- ***Collaboration avec la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.***
- ***Partenariat avec les Amis de référence pour une éducation transculturelle.***
- ***Partenariat avec le CRARR.***
- ***Partenariat avec le Comité ethnoculturel sur la diversité en milieu carcéral du Service correctionnel du Canada.***

Commentaires **1 - Collaboration avec la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles**

En février 2007, le gouvernement du Québec a institué la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles à la suite des controverses entourant cette question. Cette commission a eu pour mandat de dresser un portrait des pratiques en vigueur et d'en faire une analyse, de mener une consultation auprès des personnes et des organismes sur ces questions et de formuler des recommandations au gouvernement dans le respect des valeurs de la société québécoise en tant que société pluraliste, démocratique et égalitaire.

Dans le cadre de sa tournée de consultation au Québec, la Commission a offert au Conseil de participer à titre d'observateur lors des séances de consultation. À ce titre, un agent de recherche a assisté aux consultations à Québec, à Longueuil et à Laval.

Au terme de la consultation et durant les travaux de rédaction du rapport des commissaires, la Commission a sollicité l'expertise du Conseil, notamment sur l'origine de l'interculturalisme. Le Conseil a produit un texte de réflexion sur ce sujet. Il a également remis un texte de réflexion sur les accommodements aux commissaires au début de leurs travaux.

Indicateurs

À venir avec la parution du rapport Bouchard-Taylor en mai 2008.

2 - Partenariat avec les Amis de référence pour une éducation transculturelle

En janvier 2008, le Conseil a accepté l'offre de partenariat des Amis de référence pour une éducation transculturelle qui proposait de participer à un mini-colloque sur l'histoire de la présence de différentes communautés au Québec. L'événement intitulé ***Faisons mieux connaissance à travers notre histoire***, qui a eu lieu pendant le Mois de l'histoire des Noirs, le 24 février 2008, a permis de réunir des membres et des organismes de différentes communautés. L'activité s'est déroulée en deux parties. Dans un premier temps, cinq chercheurs ou professeurs d'histoire ont présenté un exposé sur l'histoire de la présence au Québec de différentes communautés et, dans un deuxième temps, une table ronde de discussion composée d'intervenants d'autres communautés a permis d'établir un espace interactif d'échanges avec le public.

Indicateurs

La présidente a fait un discours devant plus d'une centaine de personnes. La diffusion des actes du colloque paraîtra en été 2008.

3 - Partenariat avec le Centre de recherche-action sur les relations raciales (CRARR)

En mars 2008, le Conseil a été sollicité par le Centre de recherche-action sur les relations raciales (CRARR) pour agir à titre de partenaire lors des activités relatives à la visite de l'honorable Jean Augustine, commissaire à l'équité de l'Ontario. La présidente a été conviée à un déjeuner privé avec la commissaire et une douzaine de personnes ainsi qu'à une rencontre avec les hauts représentants des ministères de l'Immigration, de l'Emploi et de l'Éducation. Cette rencontre faisait l'objet d'un échange sur les mesures gouvernementales relatives à la reconnaissance des acquis à l'étranger et l'intégration professionnelle des immigrants. Le 5 mars, lors du Séminaire sur la reconnaissance des acquis à l'étranger intitulé ***Le système ontarien et le rôle du commissaire à l'équité***, la présidente, à titre de participante à la table ronde, a fait une présentation de l'avis sur la GDE; plus particulièrement sur les mesures favorisant l'intégration professionnelle des minorités ethnoculturelles.

Indicateurs

Cent exemplaires de l'avis ont été distribués lors de ce séminaire qui regroupait cent participants. Par la suite, la présentation faite par la présidente a été mise en ligne sur le site Internet du Conseil.

Cet événement permet aussi des alliances et le partage des connaissances et des bonnes pratiques d'autres provinces.

4 - Partenariat avec le Comité ethnoculturel sur la diversité en milieu carcéral du Service correctionnel du Canada

Le Conseil est partenaire du Comité ethnoculturel sur la diversité en milieu carcéral du Service correctionnel du Canada depuis 2000. Il a participé en 2007-2008 à trois rencontres. En 2008, il a présenté un portrait de la diversité ethnoculturelle au Québec lors d'un événement sur la sensibilisation à la diversité ethnoculturelle organisé par le Comité à l'intention des fonctionnaires du gouvernement fédéral. Il était intitulé : ***Portrait et défis de l'intégration arabo-musulmane***.

Indicateurs

Lors de cette présentation, une trentaine de personnes étaient présentes.

Prévu au plan stratégique
Enjeu 1
Prise en compte de la diversité ethnoculturelle au Québec

Orientation 2 Conseiller la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles en matière d'immigration, d'intégration et de régionalisation.

Axe d'intervention Planification de l'immigration.

Objectif 2.1 **Soutenir la ministre dans l'élaboration de la planification de l'immigration pour les années 2008-2010.**

Indicateur
- Degré de rétention par la ministre des recommandations du Conseil entourant les politiques d'immigration et d'intégration.

Résultats
- ***Production du mémoire sur la planification des niveaux d'immigration et d'intégration 2008-2010.***

Commentaires **Mémoire sur la planification des niveaux d'immigration et d'intégration 2008-2010**

Dans le contexte de la consultation sur la planification des niveaux d'immigration et d'intégration 2008-2010, le Conseil a été sollicité par la ministre afin de présenter un mémoire à l'automne 2007. Dans ce mémoire, le Conseil rappelle que la planification doit absolument se faire en visant l'intégration des personnes immigrantes tant sur les plans social, économique et politique que culturel. Il souligne aussi que le niveau d'immigration doit être déterminé en fonction de la capacité du Québec à bien gérer les rapports sociaux qui résultent de la diversité ethnoculturelle croissante, sans négliger les obligations humanitaires du Québec envers les réfugiés, dans un contexte où les volumes d'immigration se font en augmentant l'importance de l'immigration économique.

Par ailleurs, dans ce mémoire, le Conseil présente les phénomènes migratoires en lien avec le contexte international afin de mieux saisir les enjeux qui les entourent : les enjeux économique, démographique, de francisation et d'ouverture sur

le monde. Entre autres, il en ressort que le Québec est non seulement en concurrence avec les autres provinces canadiennes pour recruter et retenir des immigrants, mais qu'il l'est aussi avec des pays comme la France, plus particulièrement lorsqu'il s'agit d'accueillir des immigrants connaissant déjà le français. C'est pourquoi le Conseil insiste sur l'intégration qui est indissociable de la planification de l'immigration et traite succinctement des indicateurs de cette intégration, car en fait, il s'agit de les développer.

L'ensemble de la réflexion amène le Conseil à recommander, entre autres, une légère ou moyenne augmentation des niveaux d'immigration au cours des prochaines années, que le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) rende publique l'échéance qu'il se donne pour mettre sur pied avec ses partenaires une voie rapide (*fast-track*) efficace et permanente, et qu'il fasse la lumière publiquement sur l'utilisation des fonds transférés par le gouvernement fédéral, c'est-à-dire qu'il dépose annuellement un rapport sur ces fonds destinés à l'intégration des immigrants.

Indicateurs

À la suite de la présentation du mémoire à la Commission de la culture, une centaine d'exemplaires ont été distribués et 71 ont été téléchargés.

De plus, quatre recommandations de ce mémoire ont été considérées par la ministre.

Dans le plan annuel d'immigration 2008 déposé en novembre 2007, la ministre a retenu le niveau proposé par le CRI, ainsi que de faire la lumière publiquement sur l'utilisation des fonds.

Lors de l'annonce des ***Nouvelles mesures pour renforcer l'action du Québec en matière d'intégration en emploi des immigrants*** en mars 2008, la ministre a tenu compte des recommandations du Conseil quant à élaborer une voie rapide pour favoriser l'arrivée de travailleurs répondant aux besoins pressants du marché du travail, et à mieux informer la population sur les enjeux, les avantages et les difficultés de l'immigration.

Prévu au plan stratégique
Enjeu 2
Valorisation de la diversité ethnoculturelle dans le développement du Québec

Orientation 3 Contribuer aux efforts de divers acteurs de la société afin de favoriser l'ouverture à la diversité, le rapprochement, le dialogue et les relations interculturelles harmonieuses.

Axe d'intervention Connaissances sur la diversité ethnoculturelle.

Objectif 3.1 **Favoriser le développement de partenariats entre les divers acteurs de la société afin d'accroître des pratiques qui prennent en compte la diversité ethnoculturelle.**

Indicateurs

- Prise en compte des résultats des échanges par les partenaires.
- Nombre d'activités conjointes.
- Nombre de participants aux conférences données.
- Nombre de participants à l'événement de réseautage portant sur la diversité ethnoculturelle.

Résultats

- ***Lancement du projet Entreprises diversifiées et talentueuses (EDIT).***
- ***Collaboration avec le Centre d'encadrement pour jeunes filles immigrantes et la Coopérative de solidarité GRH+ portant sur les bilans de compétences.***
- ***Collaboration avec la Semaine d'actions contre le racisme.***
- ***Demande de la MRC Vaudreuil-Soulanges en vue d'un partenariat.***
- ***Publication d'un répertoire des artistes représentant la diversité ethnoculturelle, en collaboration avec le Conseil des arts de Montréal et Diversité artistique Montréal.***
- ***Activités, colloques et conférences.***

Commentaires

1 – Lancement du projet Entreprises diversifiées et talentueuses (EDIT)

Le projet EDIT a été mis en place en mars 2007 par des partenaires du secteur public, du secteur privé et du milieu communautaire. Il a pour objectif de faciliter la mise en place d'un contexte d'affaires propice à l'essor des entreprises, tout en favorisant la pleine participation de toutes et tous au marché du travail.

Il fait l'objet d'un partenariat entre le Conseil des relations interculturelles, Images interculturelles, la Fondation canadienne des relations raciales, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et la Coalition multiculturelle des femmes de Montréal.

Un questionnaire a été conçu et administré pour élaborer des outils et reconnaître les entreprises québécoises qui ont les meilleures pratiques de gestion de la diversité ethnoculturelle.

Le lancement de ce projet a été fait lors d'une conférence portant sur la gestion de la diversité ethnoculturelle, le 8 juin 2007. Environ 200 personnes étaient présentes, dont 172 issues du secteur privé. Lors de cette conférence, les participants ont pu entendre Jean-Marc Chaput ainsi qu'une présentation de Trevor Wilson sur la diversité ethnoculturelle en entreprise. La conférence s'est terminée par le témoignage de Joseph Salloum, de l'entreprise Edicible, dont la main-d'œuvre est diversifiée.

Un agent de recherche a pris en charge l'administration du questionnaire et a joint plus d'une cinquantaine d'entreprises.

Un rapport de résultat est en voie de réalisation afin d'analyser les pratiques des entreprises en gestion de la diversité ethnoculturelle. Ce volet visera aussi à reconnaître les plus performantes d'entre elles et ainsi à encourager les autres entreprises à améliorer leurs pratiques.

Indicateurs

Deux cents personnes étaient présentes lors de la conférence, le 8 juin 2007. Cinquante-quatre questionnaires ont été remplis.

2 - Collaboration avec le Centre d'encadrement pour jeunes filles immigrantes et la Coopérative de solidarité GRH+ sur les bilans de compétences

Le Conseil a contribué à une recherche-action sur les bilans de compétences en partenariat avec la Coopérative de solidarité GRH+ et le Centre d'encadrement pour jeunes filles immigrantes (CEJFI). L'objectif était d'élaborer un outil afin de contribuer à la reconnaissance des acquis et à l'accélération de l'intégration socio-économique des immigrants.

Les trois partenaires ont donc établi les balises d'un projet pilote. Le Conseil a notamment assuré le financement du projet, parce que les initiatives mises en œuvre avec des partenaires et visant une meilleure intégration des nouveaux arrivants s'inscrivent dans sa planification stratégique. Le projet en question a ciblé dix femmes immigrantes et dix autres faisant partie d'un groupe témoin, parce que les partenaires estimaient qu'il s'agissait de personnes présentant un risque d'exclusion plus grand que la moyenne des immigrants, étant donné que des femmes immigrantes éprouvent souvent, pour diverses raisons, davantage de difficultés que des hommes immigrants à intégrer le marché du travail. Cela ne minimise en rien les difficultés que peuvent vivre ces derniers. Malgré la faible taille de l'échantillon, le projet permet de constater que :

- les bilans de compétences adaptés aux immigrants permettent une intégration au marché du travail plus rapide, dans de bonnes conditions d'emploi, incluant le salaire, en limitant la déqualification des nouveaux arrivants;
- des méthodes et des outils de bilan adaptés aux nouveaux arrivants sont tout à fait justifiés et même nécessaires dans bien des cas avant d'entreprendre des démarches de recherche d'emploi ou de recherche de formation;
- ce service est un préalable à la recherche d'emploi pour un grand nombre de nouveaux arrivants.

Indicateurs

À la suite des résultats du projet pilote, le Conseil est partenaire d'un projet qui est à l'étape de la conception et qui vise l'administration de bilans de compétences à une centaine de nouveaux arrivants. Des pourparlers sont en cours avec divers partenaires et collaborateurs.

3 - Collaboration avec la Semaine d'actions contre le racisme

Partenaire de la Semaine depuis le début et membre honoraire du Conseil des gouverneurs du Festival de films sur les droits de la personne de Montréal, le Conseil a participé à cette neuvième édition qui avait pour thème ***Les jeunes dans la ville***.

Indicateurs

La présidente du Conseil a fait un discours lors du lancement de la Semaine d'actions contre le racisme, où une centaine de personnes étaient présentes. Elle a également participé au Festival de films sur les droits de la personne de Montréal organisé dans la foulée des activités de la Semaine. Ce festival vise à pro-

mouvoir par le cinéma le respect de la dignité humaine. Le Conseil a contribué financièrement à ces deux manifestations. Pour cet événement, la présidente a été sollicitée pour une entrevue avec Christine Fournier, de RDI en direct, et avec Racky Diak de l'émission Afromonde à la télévision CJNT.

4 - Demande de la MRC Vaudreuil-Soulanges en vue d'un partenariat

Dans le contexte du dépôt de l'*Avis sur la prise en compte et la gestion de la diversité ethnoculturelle*, la Corporation de développement communautaire de Vaudreuil-Soulanges et l'organisme Sphère multiculturelle ont pressenti le Conseil afin d'évaluer les conséquences de l'entente entre la CRÉ de Vaudreuil-Soulanges et le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. Un rapport a été produit par le Conseil sur les enjeux de la région.

Après discussions, il a été convenu que le Conseil participerait à titre d'observateur et s'engagerait dans les mécanismes de collaboration et dans l'implantation d'une communauté de pratique technologique, par des contenus sur la gestion et la prise en compte de la diversité ethnoculturelle.

En concertation avec les divers partenaires, dont le CEFRIO, le Conseil assurera le suivi de ce projet.

Indicateurs

Rapport des enjeux économiques et de la diversité dans la région de Vaudreuil-Soulanges. Partenariat à venir.

5 – Réalisation d'un répertoire des artistes représentant la diversité ethnoculturelle, en collaboration avec le Conseil des arts de Montréal et Diversité artistique Montréal

Le Conseil travaille, depuis le début de 2007, avec le Conseil des arts de Montréal et Diversité artistique Montréal, sur un projet devant permettre de mieux représenter la diversité ethnoculturelle à travers la diversité des expressions artistiques québécoises. À cet effet, il a administré un questionnaire à partir de son site Internet qui permettait aux artistes d'une origine autre que canadienne-française de faire connaître leur contribution au développement culturel du Québec. Le Conseil des arts de Montréal doit produire un répertoire en format papier. Par la suite, ce répertoire sera mis en ligne par Diversité artistique Montréal.

Indicateurs

Près de 200 artistes ont rempli le questionnaire.

Ce répertoire auquel contribue le Conseil doit être publié en juin 2008.

6 - Activités, colloques et conférences

Le Conseil a pris part à plusieurs événements au cours de l'année 2007-2008. Sa présidente a été présente à plus d'une centaine d'activités et a fait dix-sept présentations lors de différentes conférences.

Mentionnons notamment les présentations suivantes :

- *L'interculturalisme, le multiculturalisme et la nation québécoise : comment s'y retrouver ?* présentation faite par la présidente à l'invitation du Mouvement Démocratie-Souveraineté, le 10 avril 2007.

- ***Les communautés ethnoculturelles : États des lieux !***, présentation faite par la présidente à l'Association des écoles supérieures d'art de Montréal (ADÉSAM) lors de la Journée de sensibilisation à la diversité culturelle, le 23 mai 2007.

- À l'occasion des ***Rencontres montréalaises de la diversité au volet culture***, présentation faite par la présidente, à l'Université Concordia, le 29 mai 2007.

- ***Diversité, reconnaissance et citoyenneté partagée au Canada et au Québec***, présentation faite par la présidente à l'occasion d'une rencontre avec la délégation russe à l'Université McGill, le 28 juin 2007.

- ***Towards Social Harmony : Quebec Muslims in a Canadian Context***, présentation faite par la présidente à la conférence The Right Conditions Towards a Better Harmony organisée par le Congrès musulman du Canada, le 18 août 2007.

- ***Multiculturalism and Social Citizenship : Social Policy in a Diverse Society Conference***, présentation faite par la présidente lors de la conférence organisée par The School of Policy Studies, Queen's University, le 22 août 2007.

- ***Reducing Discrimination & Promoting Diversity : Perspectives from Quebec and Victoria***, présentation faite par la présidente à la 12e Conférence Metropolis, Melbourne, Australie, le 10 octobre 2007.

- ***Immigration and Community Relations in Japan, Canada, Cyprus & Australia***, présentation faite par la présidente à la 12e Conférence Metropolis, Melbourne, Australie, le 11 octobre 2007.

- ***Oser la différence face à une main-d'œuvre homogène : stratégies et défis***, présentation faite par la présidente lors du Forum Diversité 2007 organisé par G-Force, le 22 octobre 2007.

- ***La gestion de la diversité ethnoculturelle dans les organisations publiques***, présentation faite par la présidente lors des conférences aux répondants en éthique de Québec et de Montréal organisées par le Secrétariat du Conseil du trésor, les 30 et 31 octobre 2007.

- ***Les tribunaux face aux nouvelles réalités culturelles***, présentation faite lors du colloque du Conseil de la magistrature, le 8 novembre 2007.

- ***Projet EDIT, entreprises diversifiées et talentueuses***, présentation faite par la présidente lors de la conférence organisée par l'Association des Femmes Chefs d'Entreprises Marocaines et Professionnelles au Canada (AFEMPAC), le 24 novembre 2007.

- Dans le cadre des Audiences nationales de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, présentation faite par la présidente du résumé de l'***Avis sur la prise en compte et la gestion de la diversité ethnoculturelle***, le 14 décembre 2007.

- ***Texte de réflexion sur les pratiques liées à la démocratie et à la gouvernance au sein des commissions scolaires***, présentation faite par la présidente lors de la rencontre avec la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le 10 janvier 2008.

- ***Managing the Challenges of Immigration and Multiculturalism***, présentation faite par la présidente lors de la Conférence organisée par System Planning Corporation, à Arlington (Virginie), le 11 janvier 2008.

- ***Outils pour favoriser l'intégration socioéconomique de la diversité ethnoculturelle***, présentation faite par la présidente lors du séminaire sur la reconnaissance des acquis à l'étranger, organisé par le Centre de recherche-action sur les relations raciales, le 5 mars 2008.
- Présentation faite par la présidente lors du symposium ***L'interculturel : théorie et pratique***, organisé par l'Association d'études canadiennes, le Conseil des relations interculturelles et le Congrès juif canadien, le 17 mars 2008.

Durant l'exercice 2007-2008, la présidente a été sollicitée pour rencontrer des délégations étrangères. En septembre, elle a rencontré des chercheurs belges intéressés par les politiques mises en place pour l'intégration et les partenariats entre les organismes. En octobre, elle a reçu la Fédération des étudiants libéraux de Belgique et, en janvier, elle a rencontré les membres de la délégation française de la Fondation Nationale Entreprise et Performance (FNEP). Lors de ces rencontres, les documents du Conseil ont été distribués.

Le Conseil a également eu des rencontres et des entrevues avec quelques médias. En voici quelques-unes : entrevue avec Adrien Lachance, de Radio-Canada international, entrevue avec Vincent Maisonneuve, de Radio-Canada (bilinguisme en hausse au Québec), entrevue avec Jean-Ann Bouchard, de Radio-Canada (capacité d'intégration des immigrants), entrevue avec Harry Delva, de l'émission Noir de monde, Radio Lucie (émission sur le multiculturalisme), magazine Avril, CJNT, magazines ethniques pour le projet EDIT et une rencontre avec Thierry Hadjadj du magazine L'Express.

Soulignons aussi que le Conseil participe à différents comités et événements que sont notamment : le Conseil des partenaires du centre d'excellence universitaire Immigration et métropoles, le Comité de reconnaissance du caractère éducatif de la programmation de Télé-Québec, le Groupe de travail sur le profilage racial, le Gala Noir et Blanc au-delà du racisme, le comité directeur de Vision Diversité, le comité sur la diversité de la Croix-Rouge, le Chantier de l'économie sociale, le Comité interministériel du développement durable, le Comité directeur de la revue Développement social, les Prix québécois de la citoyenneté, le groupe de discussion McCord.

Indicateurs

Lors de ces conférences, la présidente a joint en moyenne une soixantaine de personnes par événement. Les documents du Conseil, les plus pertinents selon l'occasion, ont été distribués à chaque participant lors de ces rencontres. La présence du Conseil à ces rencontres et forums lui permet d'entretenir des partenariats et d'en développer de nouveaux afin de faire valoir et d'accroître des pratiques qui prennent en considération la diversité ethnoculturelle.

Prévu au plan stratégique
Enjeu 2
Valorisation de la diversité ethnoculturelle dans le développement du Québec

Orientation 4 Contribuer à l'inclusion sociale et économique des minorités ethnoculturelles.

Axe d'intervention Sensibilisation à la diversité ethnoculturelle.

Objectif 4.1 **Promouvoir une perception positive des groupes à risque d'exclusion.**

Indicateurs

- Intérêt de la population sur les questions soulevées : nombre de demandes et de téléchargements des documents produits.
- Nombre de débats portant sur le sujet abordé.
- Prise en compte des résultats des échanges et des éléments visés dans les documents produits.

Résultats

- ***Étude sur le profil de la communauté arabo-musulmane du Québec.***
- ***Production d'un argumentaire sur les façons de promouvoir une perception positive des Noirs africains au Québec.***

Commentaires **1 - Profil de la communauté arabo-musulmane du Québec**

En réponse à une demande d'un organisme communautaire, le Conseil a fait une étude sur le profil de la communauté arabo-musulmane du Québec. Les faits saillants de cette étude nous ont permis de savoir que ce groupe est, en termes démographiques, en forte croissance, que le principal bassin d'origine est le Maghreb (Afrique du Nord) et que la communauté musulmane, qui a plus que doublé, est devenue, en 2001, la principale minorité religieuse. L'étude fait ressortir trois axes à retenir : la nécessité de mettre en place des moyens d'accueil et d'intégration à l'emploi, le développement d'une action particulière selon les trois bassins de population, puis l'analyse et la mise en lien des compétences des candidats et les secteurs en forte pénurie de main-d'œuvre.

C'est pourquoi le Conseil a ciblé un secteur d'emploi en lien avec les compétences de cette communauté et a trouvé une banque d'employeurs prêts à embaucher. Un chercheur de la communauté arabo-musulmane québécoise s'est vu confier le mandat de rassembler des candidats disponibles pour les offres d'emploi et de les accompagner dans une recherche d'emploi ciblée autour d'une cinquantaine d'employeurs. Un rapport final sera produit pour évaluer les résultats de cette démarche.

Indicateurs

Création d'une banque d'employeurs dans le domaine des technologies de l'information.

Un rapport de résultat paraîtra.

2 - Production d'un argumentaire sur les façons de promouvoir une perception positive des Noirs africains au Québec

Afin de lutter contre les stéréotypes et les discriminations pouvant avoir un effet sur le sous-emploi et le repli identitaire des Noirs africains, le Conseil a confié à un chercheur le mandat de produire un argumentaire pouvant alimenter sa réflexion sur les façons de promouvoir une perception positive des Noirs africains au Québec. Cet argumentaire devrait aussi proposer les voies et les moyens pour favoriser l'accroissement d'un sentiment de reconnaissance de leurs contributions aux plans social, économique, culturel et politique. Cet argumentaire n'est pas encore terminé.

Prévu au plan stratégique
Enjeu 2
Valorisation de la diversité ethnoculturelle dans le développement du Québec

Orientation 4 Contribuer à l'inclusion sociale et économique des minorités ethnoculturelles.

Axe d'intervention Sensibilisation à la diversité ethnoculturelle.

Objectif 4.2 **Favoriser le développement d'un sentiment de reconnaissance face à la contribution des individus appartenant aux minorités ethnoculturelles sur les plans social, économique, culturel et politique.**

Indicateurs

- Intérêt de la population sur les questions soulevées : nombre de demandes et de téléchargements des documents produits.
- Nombre de débats portant sur le sujet abordé.
- Prise en compte des résultats des échanges et des éléments visés dans les documents produits.

Résultats

- ***Document de réflexion L'immigration à la diversité : le cheminement du Québec et résumé de l'Avis sur la prise en compte et la gestion de la diversité ethnoculturelle.***

Commentaires

Document de réflexion *L'immigration à la diversité : le cheminement du Québec* et résumé de l'*Avis sur la prise en compte et la gestion de la diversité ethnoculturelle*

Le Conseil a déposé en mai 2007, auprès de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, un document de réflexion qui, après avoir fait un rappel historique de l'immigration, proposait quelques principes sur les modalités d'un vivre ensemble harmonieux.

En septembre 2007, les membres du Conseil ont rencontré les coprésidents de la commission Bouchard-Taylor afin de discuter des positions du Conseil et des recommandations devant cette consultation.

Le 14 décembre 2007, lors des audiences nationales à Montréal, la présidente, accompagnée de deux membres, a présenté le résumé de l'***Avis sur la prise en compte et la gestion de la diversité ethnoculturelle*** à la Commission. Elle a invité celle-ci à souscrire à la recommandation principale de créer un chantier sur la gestion intégrée de la diversité de la main-d'œuvre pour apporter des solutions efficaces et contribuer à l'intégration économique de la diversité ethnoculturelle comme solution pour renforcer et améliorer les rapports sociaux.

Indicateurs

Quatre-vingt-trois téléchargements à partir du site Internet.

À venir avec la parution du rapport de la commission Bouchard-Taylor en mai 2008.

Prévu au plan stratégique
Enjeu 3
Modernisation de l'État

Orientation 5 Participer à la modernisation de l'État par l'amélioration des façons de faire.

Axe d'intervention Optimisation de la gestion interne.

Objectif 5.1 **Réduire les coûts liés aux services administratifs.**

Indicateurs
- Évolution des dépenses des services administratifs.

Résultats
- L'implantation des services partagés au Québec n'étant pas encore terminée, les économies d'échelle relatives à ces services ne se sont pas encore fait sentir en 2007-2008. Cependant, le Conseil utilise les services offerts par le Centre des services partagés du Québec en ce qui a trait aux communications (courrier, reprographie, hébergement du site, télécommunications, entretien bureautique).

Une entente relative aux services administratifs partagés a été conclue entre le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et le Conseil pour l'année 2007-2008. Cette entente précise les conditions sur la fourniture des services administratifs en matière de gestion des ressources humaines, financières et informationnelles offerts par ce ministère.

Dans le contexte de l'implantation de la vague 5 de SAGIR, le Conseil a participé aux réunions et aux formations visant une implantation pour le 1er novembre 2007. Le Conseil participe à des réunions avec l'équipe chargée du projet au ministère afin d'apporter des correctifs permettant d'améliorer le système.

Prévu au plan stratégique
Enjeu 3
Modernisation de l'État

Orientation 5 Participer à la modernisation de l'État par l'amélioration des façons de faire.

Axe d'intervention Optimisation de la gestion interne.

Objectif 5.2 **Répondre aux changements démographiques en misant sur une saine gestion des ressources humaines.**

Indicateurs
- Pourcentage de la masse salariale affectée aux activités de formation du personnel.

- Conformité avec le Plan de gestion des ressources humaines au regard du rajeunissement de l'effectif et de la représentation des groupes cibles.

Résultats

- La contribution du Conseil aux efforts gouvernementaux visant à répondre aux changements démographiques par une saine gestion des ressources humaines est présentée dans la section V portant sur l'utilisation des ressources.

Prévu au plan stratégique Enjeu 3 Modernisation de l'État

Orientation 5 Participer à la modernisation de l'État par l'amélioration des façons de faire.

Axe d'intervention Optimisation de la gestion interne.

Objectif 5.3 **Améliorer la prestation de services par l'amélioration du site Internet en vue d'accroître la diffusion des publications et de diminuer les coûts de communication.**

Indicateurs

- Montant épargné en regard des coûts de communication des années antérieures.
- Gain de productivité par l'apport de la nouvelle technologie.
- Nombre de visiteurs du site Internet.

Résultats

- En mai 2007, le Conseil a mis en ligne son site Internet remodelé.
- Ce nouveau site, qui peut être géré à l'interne grâce à une console de gestion, permet une plus grande autonomie en matière de mises à jour de l'information et d'ajouts des publications. De plus, la mise en ligne de sondages et l'espace de collaboration permettent de recueillir des données et d'échanger avec différents partenaires en ligne, incluant ceux des régions éloignées, sur des sujets d'intérêt, tout en limitant les coûts liés à l'organisation des événements.

Indicateurs

Le nombre de visiteurs sur le site s'élève à 22 200 au cours du présent exercice.

Plus de 1500 documents et publications du Conseil ont été téléchargés à partir du site. Voici les principaux.

Publications téléchargées	Nombre	Imprimés
Avis Prise en compte et gestion de la diversité ethnoculturelle	259	400
Avis Laïcité et diversité religieuse	248	110
Répertoire de la diversité artistique	230	
Planification stratégique du CRI	111	60
Immigration à la diversité	83	30
Mémoire planification immigration 2008-2010	71	100
Perspectives historiques du racisme	62	63
Mémoire pour un modèle québécois intégré de lutte contre le racisme	79	34
Projet EDIT	53	15
Avis sur l'équité en emploi	56	—

V. Utilisation des ressources

Le budget du Conseil est compris dans le portefeuille de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles – programme 2, élément 1. Les dépenses du Conseil pour l'exercice terminé le 31 mars 2008 s'élèvent à 706 511 $. De cette somme, 461 301 $ sont consacrés à la rémunération.

Ressources budgétaires, financières et humaines

Le tableau suivant représente l'utilisation des budgets pour les années 2006-2007 et 2007-2008[1] :

Catégories	Crédits votés	Dépenses	Crédits votés	Dépenses
	2007-2008		2006-2007	
Rémunération	566 000 $	461 301 $	560 200 $	471 338 $
Fonctionnement	168 500 $	245 210 $	158 000 $	231 429 $
Total	734 500 $[2]	706 511 $	718 200 $	702 767 $
Immobilisations	3 000 $	$	3 000 $	4 746 $
Total	737 500 $	706 511 $	721 200 $	707 513 $

Les dépenses de fonctionnement atteignent 245 210 $, dont 80 306 $ sont affectés au loyer. Le reste des dépenses est partagé entre les services de communication et de transport, les services professionnels (contrats avec des spécialistes externes) et les acquisitions de fournitures et d'équipement.

En matière de ressources allouées à la formation, le Conseil a dépassé, au cours de 2007, l'objectif de 1 % de la masse salariale prévu à la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre. Il a en effet consacré 3,5 % de sa masse salariale à des activités de développement du personnel.

La rémunération représente 65 % de l'ensemble des dépenses de l'organisme, qui a utilisé sept équivalents temps complet sur les neuf postes alloués. Le Conseil a maintenu vacant le poste de secrétaire afin d'accroître sa marge de manœuvre en transférant les crédits ainsi libérés au budget de fonctionnement.

Dans le cadre du Programme d'accès à l'égalité en emploi, le Conseil a embauché deux agents de recherche occasionnels issus des communautés culturelles et âgés de moins de 35 ans.

1. Source : Contrôleur des finances, États financiers du Conseil des relations interculturelles au 31 mars 2008.
2. En 2007-2008, le Conseil a reporté des crédits non utilisés en 2006-2007 représentant un montant de 14 700 $. Ces crédits ont été gelés en septembre 2007 par le Conseil du trésor.

ANNEXE 1

Organigramme du Conseil des relations interculturelles au 31 mars 2008

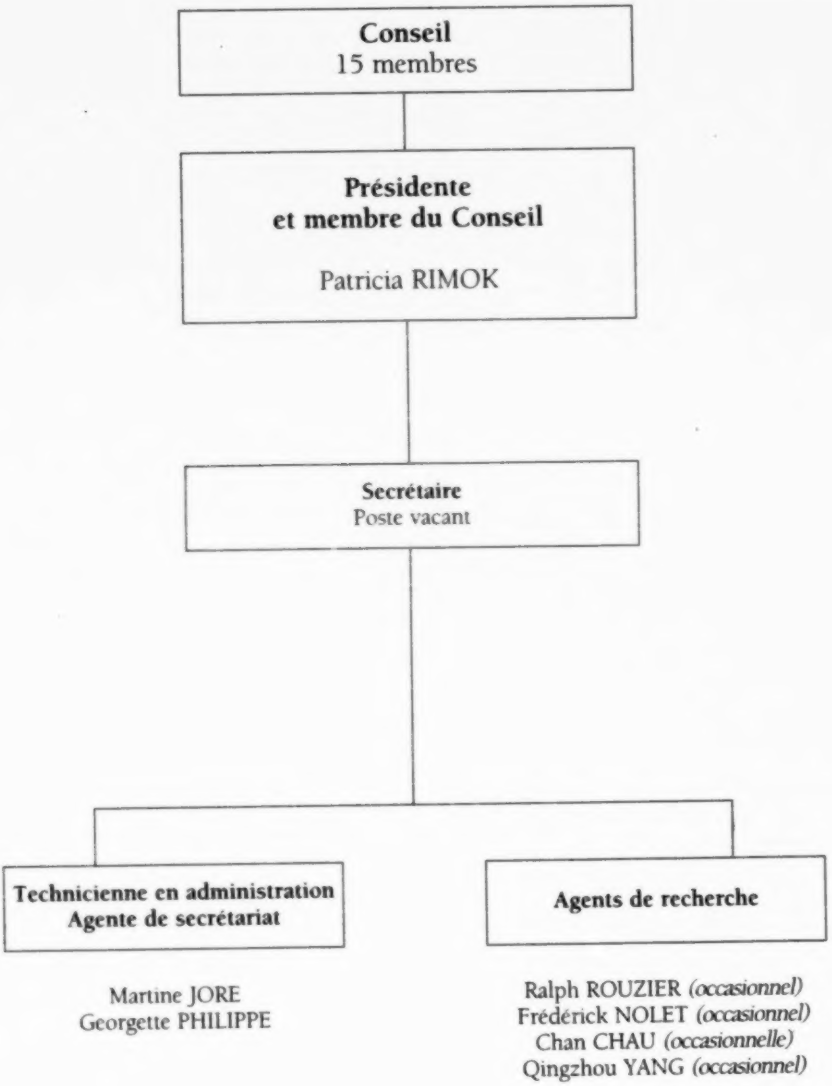

Liste des membres du Conseil au 31 mars 2008

Présidente	Mme Patricia Rimok
Membres	Mme Flora Marlow Almeida
	Mme Marie-Luce Ambroise
	M. Abderrahmane Bénariba
	Mme Geneviève Bouchard
	M. Karim Daaboul
	M. Hoanh Dam Van
	Mme Sylvie Fontaine
	M. Shah Ismatullah Habibi
	Mme Danielle Lemire
	M. Bogidar Pérucich
	M. Stephan Reichhold
	M. Witakenge Benoît Songa
	Mme Sharon Springer
	M. Terry Tatasciore
Sous-ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles	M. Marc Lacroix (sans droit de vote)

Avis du Conseil

A-40 *Avis sur la prise en compte et la gestion de la diversité ethnoculturelle* – décembre 2007 – 126 p. (résumé disponible)

A-40-1 *Recognizing and managing ethnocultural diversity* – novembre 2007 – 21 p. (version abrégée en anglais)

A-39 *Laïcité et diversité religieuse : l'approche québécoise* – mars 2004 – 105 p. (version abrégée disponible)

A-39-1 *Laicity and Religious Diversity* – janvier 2005. (version abrégée en anglais)

A-38 *Pour une démocratie inclusive - Pouvoir politique et représentation de la diversité ethnoculturelle* – mars 2002 – 79 p.

A-37 *Pour une fonction publique à l'image de la diversité québécoise* – novembre 2001 – 65 p.

A-36 *Accueillir de nouveaux immigrants en 2001, 2002 et 2003 : un choix humanitaire autant que nécessaire* – août 2000 – 60 p.

A-35 *L'équité en emploi : de l'égalité de droit à l'égalité de fait* – octobre 1999 – 129 p. (résumé disponible)

A-34 *Diversité ethnoculturelle et jeunesse québécoise. Pour une meilleure participation au Sommet du Québec et de la jeunesse* – mai 1999 – 27 p.

A-33 *Forum sur l'intégration et la citoyenneté* – mai 1999 – 12 p.

A-32 *La capacité du Québec d'accueillir de nouveaux immigrants en 1998, 1999 et 2000* – octobre 1997 – 53 p.

A-31 *Un Québec pour tous ses citoyens - Les défis actuels d'une démocratie pluraliste* – février 1997 – 135 p.

A-30 *L'immigration et les régions du Québec : une expérience à revoir et à enrichir* – février 1997 – 58 p.

A-29 *La situation des hommes d'origine haïtienne de la région de Montréal – Synthèse et recommandations* – 1995 – 56 p.

A-28 *La capacité du Québec d'accueillir de nouveaux immigrants en 1995, 1996 et 1997* – 2 mai 1994 – 57 p.

A-27 *L'immigration et le marché du travail, quelques mesures pour favoriser l'intégration des nouveaux travailleurs immigrants* – 29 juin 1993 – 77 p.

A-26 *La gestion des conflits de normes par les organisations dans le contexte pluraliste de la société québécoise, principes de fond et de procédure pour guider la recherche d'accommodements raisonnables* – 29 juin 1993 – 120 p.

A-25 *Un projet de texte concernant le dépliant présentant le contrat moral d'intégration* - juin 1992 – 33 p. **(épuisé)**

A-24 *L'alphabétisation chez les immigrants et les membres des communautés culturelles* – décembre 1991 – 70 p.

A-23 *Le logement et les communautés culturelles* – 8 juin 1991 – 56 p.

A-22 *L'Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration et le niveau d'immigration pour les années 1992 à 1994* – 7 juin 1991 – 62 p.

A-21 *L'immigration, les communautés culturelles et l'avenir du Québec* – 6 décembre 1990 – 38 p.

A-20 *Les nouvelles présences d'artistes : « Vers une meilleure insertion sociale des créateurs des communautés culturelles en arts visuels »* – 22 février 1990 – 58 p. **(épuisé)**

A-19 *Le niveau d'immigration du Québec pour 1990 et 1991* – 10 octobre 1989 – 40 p. **(épuisé)**

A-18 *L'adoption internationale* – 10 octobre 1989.

A-17 *Semaine interculturelle nationale* – 9 juin 1989 – 19 p.

A-16 *La création de services de référence de candidatures de personnes des communautés culturelles* – 9 juin 1989 – 85 p.

A-15 *Le financement des médias ethniques* – 11 mai 1989. **(épuisé)**

A-14 *La régionalisation de l'immigration : « Quelques arpents de neige... à partager »* – 17 novembre 1988.

A-13 *L'accessibilité des membres des communautés culturelles aux services de santé et aux services sociaux* – 10 juin 1988 – 30 p. **(épuisé)**

A-12 *L'impact du parrainage sur les conditions de vie des femmes de la catégorie de la famille* – juin 1988 – 70 p.

A-11 *La valorisation du pluralisme culturel dans les manuels scolaires* – 10 juin 1988.

A-11-1 *(anglais)*

A-10 *Les programmes d'accès à l'égalité en emploi à l'intention des communautés culturelles : jalon pour une société harmonieuse* – 18 février 1988 –19 p. **(épuisé)**

A-9 *Projet de loi C-93 sur le maintien et la valorisation du multiculturalisme au Canada* – 8 février 1988.

A-8 *Le niveau d'immigration du Québec pour 1988 et 1989* – 24 août 1987.

A-7 *Plan d'action en matière de programmes d'accès à l'égalité pour les femmes en emploi, quant à la représentativité des femmes des communautés culturelles* – 18 juin 1987 **(épuisé)**

A-6 *Les communautés culturelles et les communications* – 19 novembre 1986 – 37 p. **(épuisé)**

A-5 *La disparition d'arrimage à Radio-Québec* – 9 mai 1986. **(épuisé)**

A-4 *Les niveaux d'immigration du Québec pour 1987 et les deux années subséquentes* – 5 mai 1986.

A-3 *Modification à l'article 48 du règlement sur la sélection des ressortissants étrangers* – 21 novembre 1985. **(épuisé)**

A-2 *Recommandations relatives au processus de reconnaissance au Canada du statut de réfugié* – 8 août 1985.

A-1 *Les niveaux d'immigration pour 1986* – 27 juin 1985 – 8 p. **(épuisé)**

Études

E-31 *REMIXER LA CITÉ - La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles – étude conjointe avec le Conseil permanent de la jeunesse* – mars 2004 – 126 p.

E-30 *Pouvoir politique et représentation de la diversité – document de recherche* – juin 2001 – 103 p.

E-29 *Perspectives historiques sur le racisme au Québec – novembre 2001* – 99 p. (version anglaise disponible)

E-28 *Les personnes âgées immigrées au Québec – étude préliminaire* –1er octobre 1999 – 50 p.

E-27 *L'intégration des familles immigrantes au Québec - synthèse et recommandations présentées au Conseil de la famille*, par Vincent Ross – septembre 1995 – 50 p.

E-26 *Créer des liens familiaux de convivialité : une réflexion conjointe sur les familles, l'immigration et les communautés culturelles*, par Vincent Ross – mai 1995 –50 p.

E-25 *L'entrepreneurship ethnique et les gens d'affaires immigrants*, par Régent Chamard – février 1995 – 152 p.

E-24 *Portrait des hommes d'origine haïtienne de la région de Montréal*, par Jean-François Manègre – février 1995 – 152 p.

E-23 *Gérer la diversité dans un Québec francophone, démocratique et pluraliste*, par Vincent Ross – décembre 1993 – 108 p.

E-22 *L'immigration et le marché du travail : un état de la question*, par J.-François Manègre – mars 1993 – 183 p.

E-21 *Le logement et les communautés culturelles : analyse de la situation*, par Yolande Frenette – juin 1992 – 116 p.

E-20 *L'alphabétisation chez les immigrants et les membres des communautés culturelles : analyse de la situation*, par Benvenuto Fugazzi et Vincent Ross – 13 février 1992 – 59 p.

E-19 *Démographie, immigration et communautés culturelles au Québec depuis 1871 : recueil de statistiques*, par J.-François Manègre et Marie-José Raymond – Édition 1993 – 118 p.

E-18 *Les revendicateurs du statut de réfugié au Québec*, par Yolande Frenette – avril 1991 – 63 p.

E-17 *Le rendement scolaire des élèves des communautés culturelles : bibliographie commentée*, par J. -François Manègre et Louise Blouin – avril 1990 – 29 p.

E-16 *Rapport de recherche sur l'adoption internationale*, par Carole Farner – avril 1990 – 102 p. **(épuisé)**

E-15 *La visibilité des artistes des communautés culturelles : compte rendu des entrevues réalisées auprès d'un groupe d'artistes en arts visuels*, par Hoa Nguyen – septembre 1989. **(épuisé)**

E-14 *Les régions du Québec et l'immigration*, par J.-François Manègre et Sylvie Girard – mai 1989 – 98 p.

E-13 *Pour une meilleure représentation des communautés culturelles dans la fonction publique québécoise*, par Marc Romulus – octobre 1988. **(épuisé)**

E-12 *L'immigration et l'opinion publique*, par J.-François Manègre et Sylvie Girard – septembre 1988 – 52 p. **(épuisé)**

E-11 *Les femmes parrainées de la catégorie de la famille*, par Aleyda Lamothe – mai 1988 – 39 p. **(épuisé)**

E-10 *La femme parrainée de la catégorie de la famille : étude documentaire sur les aspects historiques et juridiques du parrainage au Canada, au Québec et son équivalent dans certains pays occidentaux*, par Michèle Racine, en coll. avec Hoa Nguyen et Aleyda Lamothe – mai 1988 – 159 p. **(épuisé)**

E-9 *La condition des femmes parrainées : analyse des entrevues réalisées auprès des femmes parrainées*, par Hoa Nguyen – février 1988 – 46 p. **(épuisé)**

E-8 *Profil des entrepreneurs immigrants établis au Québec en 1983 et 1984 : synthèse d'une étude réalisée pour le compte du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec par la firme COJPEL*, par Josée Lamoureux – janvier 1988 – 45 p. **(épuisé)**

E-7 *Traitement de la diversité raciale, ethnique et culturelle et la valorisation du pluralisme dans le matériel didactique au Québec*, par Marie McAndrew, Ph.D. – septembre 1987 – 293 p. **(épuisé)**

E-6 *Les aspects démographiques de l'immigration au Québec et au Canada*, par Denis Gonthier – août 1987 – 62 p. **(épuisé)**

E-5 *Les impacts économiques de l'immigration : synthèse des études québécoises, canadiennes et américaines*, par Josée Lamoureux – août 1987 25 p. **(épuisé)**

E-4 *Les suspensions de parrainage : analyse statistique* par Hoa Nguyen, en coll. avec Aleyda Lamotte – août 1987. **(épuisé)**

E-3 *Le parrainage et la réunification de la famille : bibliographie annotée*, par Yolande Rangel et Hoa Nguyen – mai 1987 – 40 p. **(épuisé)**

E-2 *Les femmes immigrées et le parrainage dans le cadre de la catégorie de la famille : synthèse d'entrevues réalisées auprès des organismes communautaires*, par Aleyda Lamotte – mai 1987.

E-1 *Profil statistique des revendicateurs du statut de réfugié*, par Bertrand Lebel – janvier 1987 – 88 p. **(épuisé)**

Mémoires

M-28 *Planification des niveaux d'immigration et intégration 2008-2010* - Mémoire présenté à la Commission de la culture – 31 août 2007 – 49 p.

M-27 *Pour un modèle québécois intégré de lutte contre le racisme et les discriminations* – Mémoire présenté à la Commission de la culture – septembre 2006 – 57 p.

M-27-1 *Towards an integrated systems approach to fight against racism and other forms of discrimination in Quebec* – septembre 2006 (version en anglais).

M-26 *Mémoire pour une inclusion et une représentation réelle de la diversité ethnoculturelle à l'Assemblée nationale présenté à la Commission spéciale sur la Loi électorale* – mai 2006.

M-25 *Mémoire sur la pleine participation à la société québécoise des communautés noires* – Mémoire présenté lors de la consultation au groupe de travail – décembre 2005.

M-24 *L'approche intégrée pour l'égalité: quelle place pour les femmes immigrantes?* Mémoire présenté à la Commission des affaires sociales – février 2005.

M-23 *Mémoire sur le projet de loi n° 53 – Loi modifiant la Loi sur l'immigration au Québec*, présenté à la Commission de la culture – juin 2004 – 10 p.

M-22 *Au-delà des nombres: pour une véritable intégration* – Mémoire présenté à la Commission de la culture sur la planification des niveaux d'immigration 2005-2007 – janvier 2004 – 49 p.

M-21 *Le Mouvement Desjardins et la diversité ethnoculturelle: diversifier son investissement* – mars 2002 – 19 p.

M-20 *Intégration et langue française, une affaire de réciprocité pour la société québécoise* – mars 2001 – 33 p.

M-19 *Accueillir de nouveaux immigrants en 2001, 2002 et 2003: un choix humanitaire autant que nécessaire* – août 2000 – 44 p.

M-18 *Pour plus d'équité et atteindre l'égalité de fait – Mémoire sur le projet de loi no 143* – août 2000 – 23 p.

M-17 *La place de la religion dans l'école commune: intégrer la diversité religieuse dans un Québec démocratique et pluraliste* – octobre 1999 – 15 p.

M-16 *Le financement des artistes et des organismes culturels: équité et diversité* – Mémoire présenté à la Commission de la culture – septembre 1999 – 32 p.

M-15 *Mémoire présenté au CRTC concernant la demande de modification du pourcentage d'émissions à caractère ethnique faite par CJNT-TV Montréal* – janvier 1999 – 7 p.

M-14 *La réforme de la sécurité du revenu: un parcours vers l'insertion, la formation et l'emploi* – février. 1997 – 24 p.

M-13 *Mémoire sur le projet de loi n° 92 - Loi sur la Commission de développement de la métropole* – fév.rier 1997 – 12 p.

M-12 *Mémoire présenté à la Commission de la culture sur l'avenir de Radio-Québec* – novembre 1995 – 10 p.

M-11 *L'éducation dans un Québec moderne et pluraliste* – septembre 1995 – 62 p.

M-10 *Énoncé de politique sur le développement de la main-d'œuvre*, présenté à la Commission parlementaire des affaires sociales – février 1992.

M-9 *La proposition de politique culturelle du Québec: « Une politique de la culture et des arts »*, document présenté à la Commission parlementaire sur l'énoncé de politique en matière de culture – octobre 1991.

M-8 *La situation, les réalités et les actions préventives relatives aux jeunes des communautés culturelles et des minorités visibles*, présenté au Groupe de travail pour les jeunes, du ministre de la Santé et des Services sociaux – juin 1991 – 26 p.

M-7 L'examen du mandat, des orientations, des activités et de la gestion du Protecteur du citoyen ***Éléments pour le développement des liens avec les communautés culturelles du Québec***, présenté à la Commission des institutions – janvier 1991.

M-6 L'étude de l'opportunité de maintenir en vigueur ou, le cas échéant, de modifier la Loi sur la fonction publique ***Divers aspects relatifs à la représentation des communautés culturelles dans la fonction publique québécoise***, présenté à la Commission parlementaire du budget et de l'administration de l'Assemblée nationale du Québec – 23 octobre 1990.

M-5 ***Énoncé de politique de soutien à l'industrie culturelle de la Ville de Montréal***, présenté à la Commission permanente du développement culturel – 30 août 1990.

M-4 L'avant-projet de loi « Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives » ***Le personnel domestique : les conditions de travail et la protection législative***, présenté à la Commission des affaires sociales – 19 janvier 1990.

M-3 ***Les relations entre la police et les minorités ethniques et visibles***, mémoire présenté au Comité d'enquête sur les relations entre les corps policiers et les minorités ethniques et visibles de la Commission des droits de la personne – 12 avril 1988. Addendum au mémoire – 5 juin 1988.

M-2 Le projet de loi 21 et le règlement sur l'adoption internationale, présenté à la Commission parlementaire des affaires sociales – 13 mai 1987.

M-1 Le projet de règlement sur les programmes d'accès à l'égalité, présenté à la Commission des institutions – octobre 1985. **(épuisé)**

Consultations

C-5 Commentaires sur le document de consultation concernant les personnes immigrantes formées à l'étranger et l'accès aux professions et métiers réglementés – octobre 2004.

C-4 La synthèse de la consultation et les recommandations du Conseil sur les orientations et pratiques en matière d'accueil, d'intégration des immigrants et de pleine participation des Québécois de toutes origines – 20 novembre 2003.

C-3 Rapport de la Journée de consultation auprès de divers organismes montréalais (partenaires du MRCI), des organismes issus des communautés culturelles et des minorités visibles et des institutions publiques et certains représentants du milieu des affaires sur les orientations et pratiques en matière d'accueil, d'intégration des immigrants et de pleine participation des Québécois de toutes origines – 15 septembre 2003.

C-2 Synthèse de la Consultation sur l'accessibilité des services sociaux et de santé aux communautés culturelles – septembre 1987. **(épuisé)**

C-1 Synthèse des mémoires et des présentations de la Consultation du Conseil sur les communautés culturelles et les communications – décembre 1986.

Colloques et séminaires

CS-10 Les actes du colloque sur l'équité en emploi – octobre 2000 – 121 p.

CS-9 ***Pluralisme et droits, pluralisme et services*** - séminaire-rapport-synthèse – avril 1999 – 43 p.

CS-8 ***Rapport-synthèse sur le rôle et la place des religions à l'école*** – octobre 1993 – 75 p.

CS-7 Séminaire sur l'intégration des immigrants dans un Québec francophone, démocratique et pluraliste : transcription des contributions de réflexion et des échanges entre les participants – juillet 1993 – 88 p.

CS-6 ***Rapport-synthèse de la Table ronde des jeunes des communautés culturelles : « Identité et intégration »*** – août 1991 – 75 p.

CS-5 Rapport-synthèse de la Journée d'étude sur les programmes d'accès à l'égalité en emploi à l'intention des communautés culturelles tenue le 4 novembre 1988 – mars 1989 – 267 p. **(épuisé)**

CS-4 Séminaire sur les relations raciales dans le contexte urbain (3 octobre 1986), synthèse des présentations – novembre 1987. **(épuisé)**

CS-3 Rencontre d'échanges avec des représentants d'organismes des communautés culturelles et de l'immigration et des principaux secteurs socioéconomiques de la région de Québec, compte rendu – 26 septembre 1987 – 32 p. (épuisé)

CS-2 Table ronde sur l'immigration : synthèse des discussions – 23 février 1987 **(épuisé)**

CS-1 Colloque sur les médias du Québec : un monde « tricoté serré », résumé des interventions – 30 janvier 1987. **(épuisé)**

Autres documents

D-13 ***Texte de réflexion sur les pratiques liées à la démocratie et à la gouvernance au sein des commissions scolaires*** – février 2008 – 15 p.

D-12 ***De l'immigration à la diversité : le cheminement du Québec***. Document de réflexion présenté à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles – août 2007 – 16 p.

D-11 Prise de position du Conseil des relations interculturelles lors des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques – fév. 2003.

D-10 ***Bref portrait socio-démographique des communautés noires du Québec*** – juin 2002.

D-9 ***Intégrer tous les citoyens dans un Québec démocratique et pluraliste*** – sept 2000 – 7 p.

D-8 ***Les jeunes minoritaires : une double exclusion. Document de soutien pour le*** Sommet du Québec et de la jeunesse – *22, 23 et 24 février 2000* – 60 p.

D-7 ***L'immigration et les régions du Québec. Un potentiel à développer*** - 65e congrès de l'ACFAS –13 mai 1997.

D-6 ***Des emplois venus d'ailleurs*** - 13e colloque de la Fondation de l'entrepreneurship – 7 février 1996.

D-5 ***Guide pour l'organisation d'une semaine interculturelle nationale*** - Ordres primaire et secondaire – mars 1991.

D-4 ***Guide pour l'organisation d'une semaine interculturelle nationale*** - collèges d'enseignement général et professionnel – mars 1991.

D-3 Comité consultatif des communautés culturelles en milieu scolaire : un défi pour l'école (brochure d'information à l'intention des commissions scolaires) – avril 1989.

D-2 Table municipale de concertation des communautés culturelles : guide à l'intention des municipalités, préparé par le Conseil des communautés culturelles et de l'immigration en collab. avec l'Union des municipalités du Québec – édition 1993 – 19 p.

D-1 Les relations entre les membres des communautés culturelles et les services sociaux, janvier 1986, par Bertrand Lebel. Ce texte a été publié dans la ***Revue canadienne d'études ethniques*** à l'automne 1986. (épuisé)

Loi

Loi sur le Conseil des relations interculturelles (L.R.Q., c. C- 57.2)

Bulletin du Conseil

Les numéros du Bulletin d'information du Conseil depuis juin 1987.

Été 2003, bulletin électronique @ire interculturelle, sur la diversité religieuse, disponible sur le site Internet du Conseil à l'adresse suivante : www.conseilinterculturel.gouv.qc.ca.

Planification stratégique – 2006-2009

Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics

Rapports annuels du Conseil

Les rapports annuels du Conseil de 1985 à 2007.

Publications à venir

D'autres études sont en cours. Des rapports et des avis sont en préparation.

Notes

Les personnes intéressées par l'un ou l'autre des documents publiés par le Conseil peuvent en obtenir copie en communiquant avec son secrétariat par téléphone, au 514 873-5634, ou par télécopieur, au 514 873-3469. Certaines publications sont disponibles sur le site internet du Conseil à l'adresse suivante : www.conseilinterculturel.gouv.qc.ca.

La reproduction du contenu de ces publications est autorisée dans la mesure où la source est indiquée, avec le libellé suivant : « Ce document est reproduit avec l'autorisation du Conseil des relations interculturelles. »

Conseil des relations interculturelles

Québec